



Ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil

9 décembre 2021 à 19h00

**À la salle communautaire
situé au 103, rue de l'Église**

AVIS DE CONVOCATION À UNE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Donné par le maire, monsieur Louis-Georges Simard, qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Rivière-Ouelle aura lieu à la salle communautaire situé au 103 rue de l'Église, le **9 décembre 2021 à 19h00** avec l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

Séance extraordinaire du 9 décembre 2021

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Modalité de fin d'emploi de la directrice générale et secrétaire-trésorière
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Louis-Georges Simard
Maire